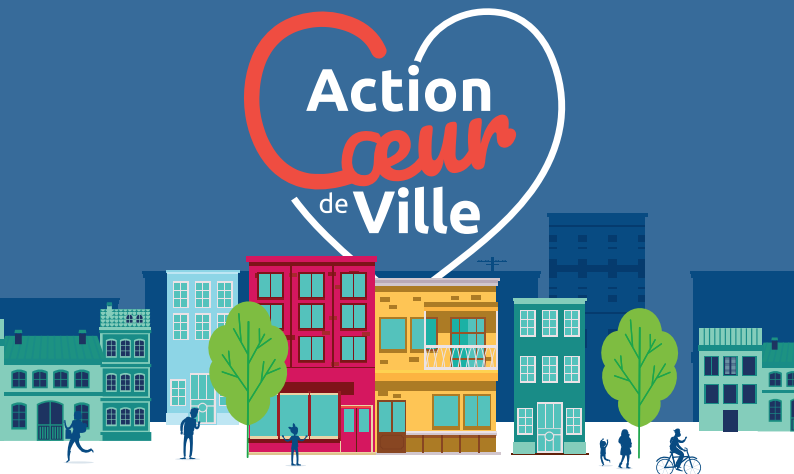


AIDE POUR LA RÉNOVATION DE FACADES D'HABITATION

SECTEUR BOURG-LA PARERIE



Dans le cadre du plan « **Action Cœur de ville** » qui vise à **redynamiser les centres** anciens des villes moyennes, la Ville de Narbonne et la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne sont mobilisées pour la **rénovation de l'habitat ancien dans le secteur de la Parerie**. Un dispositif permet ainsi de subventionner des travaux de rénovation de façades dans le secteur concerné.

Pour qui ?

Les propriétaires d'habitations situées sur le périmètre concerné (cf. plan ci-dessous).

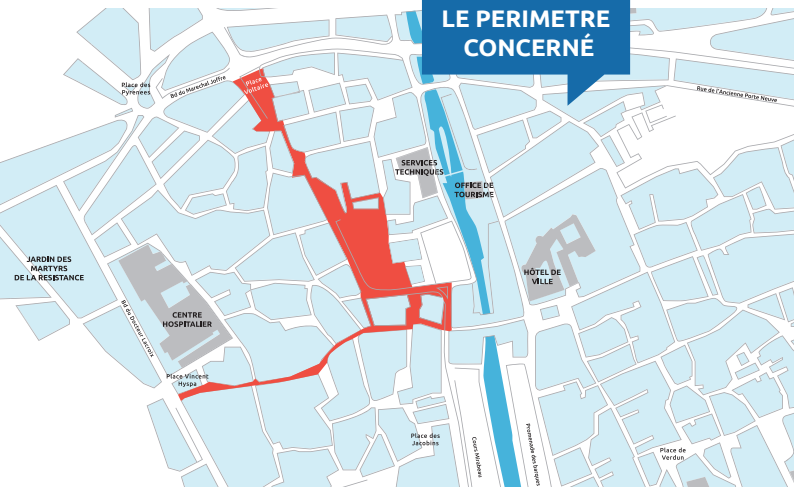
Pour quels travaux ?

Tous travaux permettant d'obtenir une façade de qualité, dans sa globalité.

Quel montant ?

Le montant de l'aide est de **70% du montant total hors taxe** des travaux, dans la limite d'un plafond de 15 000 € HT.

LE PERIMETRE CONCERNÉ



Plus d'infos

Mission « Action Cœur de Ville » - Ville de NARBONNE

Direction Cœur de Ville et Commerces

Hôtel de Ville - 11100 Narbonne

Tél. 04.68.90.31.37 ou 06.71.09.24.38

www.narbonne.fr/actioncoeurdeville